



Compte-rendu de la réunion du Secteur Sécurité Alimentaire

Jérémie, 17 janvier 2023

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la rencontre**
- 2. Mise à jour de la valeur du panier alimentaire (novembre 2022)**
- 3. Analyse de la réponse**
- 4. Tour de table**
- 5. Divers**

Faits saillants :

- Le coût nominal de la valeur du panier ajusté à 2 100 kcal pour une famille de 5 personnes correspond à 29 939 GHT et a subi une augmentation de 12 % en rythme mensuel et de 98 % en glissement annuel.
- 62 % de la population du département de Grand' Anse ont besoin d'une assistance alimentaire urgente durant la période de septembre 2022 – février 2023 alors que 60 % auraient besoin d'une assistance alimentaire urgente durant la phase projetée.
- Certains montants de transfert monétaires appliqués par des partenaires sont parfois très en-dessous de la valeur du panier alimentaire d'urgence
- La partie Ouest du département de la Grand' Anse n'a pas bénéficié des efforts suffisants dans le cadre de la réponse Post séisme
- Aucune intervention en assistance alimentaire d'urgence n'a été enregistrée dans la commune de Chambellan

I. Ouverture de la rencontre

- Ouverture de la rencontre par le co-lead/FAO du sous-secteur dans la Grand' Anse
- Tour de table de présentation des participant.es présent.es à la rencontre
- Mise en contexte de la relance des rencontres sous-nationales dans la péninsule Sud
- Partage de la proposition d'agenda de la rencontre

Partenaires présents : HEKS/EPER, OSDGA, MERCY CORPS, ACTED, FNGA, CARE, GOAL, FCH-ESPOIR, SAVE THE CHILDREN, ACCOPA, CRS, FAO, SECTEUR SECAL/PAM/CNSA.

II. Présentation du panier alimentaire et des conditions de sécurité alimentaire

Ci-après les points essentiels de la présentation et des discussions sur la mise à jour du panier alimentaire :

- En novembre 2022, la valeur du panier alimentaire était de 26 660 GHT pour les besoins équivalent 1 870 kcal pppj pendant un mois et de 29 939 couvrant 2 100 kcal (normes sphères) ;
- Par rapport au mois de octobre 2022, la valeur du panier a subi une augmentation de 12 % tandis qu'en glissement annuel, une hausse de 98 % a été enregistrée ;
- En rythme mensuel, une baisse de 8 % de la valeur du panier alimentaire a été enregistrée sur le marché de la ville de Jérémie ;
- Les principales causes de l'augmentation de la valeur du panier sont, entre autres, la persistance du dérèglement de l'offre de carburant, la hausse du taux de change (dollar américain et peso), l'insécurité qui limite la mise en œuvre des AGR ainsi que les échanges denrées alimentaires et les faibles performances de la campagne de printemps ;
- 60 % de la population de la Grand' Anse HT07, 65 % de Grand' Anse HT08 et 45 % de la ville de Jérémie ont besoin d'une assistance alimentaire urgente durant la phase courante entre septembre 2022 à février 2023 ;
- 60 % de la population de la Grand' Anse HT07, 65 % de Grand' Anse HT08 et 45 % de la ville de Jérémie auraient besoin d'une assistance alimentaire urgente durant la période projetée allant de mars – juin 2023 ;
- La mise en exergue des inquiétudes par rapport à la hausse importante et continue de la valeur du panier alimentaire comparée aux montants des transferts monétaires appliqués par certains partenaires qui paraissent insuffisants ;

- Le besoin de diligenter le processus de la mise à jour du panier alimentaire d'urgence suivi de la communication d'une note officielle pour inciter les acteurs humanitaires à harmoniser les montants des transferts monétaires appliqués.

III. Analyse de la réponse et présentation des produits de la gestion de l'information

- Au 30 novembre 2022, les partenaires ont fourni une assistance alimentaire urgente à environ 103 530 bénéficiaires et un appui pour la protection des moyens d'existence à 35 060 bénéficiaires ;
- Les montants de transferts monétaires distribués par certains sont largement en-dessous de la valeur du transfert monétaire en cours ;
- La partie Ouest du département de la Grand' Anse n'a pas bénéficié des efforts suffisants dans le cadre de la réponse Post séisme ;
- Aucune réponse en assistance alimentaire d'urgence n'a été enregistrée dans la commune de Chambellan ;
- La ZME GA HT07 accuse un gap 82 % pour la réponse portant sur la protection des moyens d'existence ;
- Nécessité de cibler une même famille par plusieurs volets pour d'une part compenser les cash reçus insuffisants et d'autre part pour œuvrer sur des mécanismes qui contribueraient à rendre les familles autonomes à moyen et long terme ;
- Les chocs ont entraîné une diminution significative du pouvoir d'achats et des moyens d'existence de certaines communautés qui ont des besoins essentiels non seulement de type alimentaire mais aussi sont liés à l'abri, l'accès à l'eau potable, etc.
- Nécessité de s'engager dans un plaidoyer pour qu'il y ait une matérialisation de l'articulation entre l'humanitaire et le développement afin de fournir un appui conséquent qui contribue au relèvement et à la résilience des communautés ;
- Le tableau de bord interactif de l'analyse de la réponse a été présenté aux participant.es.

Points d'action

- Invitation aux acteurs à faire des évaluations de besoins dans les communes ayant un GAP > 75 % (Moron, Chambellan, Bonbon, Dame Marie et Les Irois) pour la réponse portant sur l'assistance alimentaire.
- Invitation aux acteurs à mettre en œuvre des activités HIMO avant le démarrage du printemps pour permettre aux familles d'avoir accès aux revenus nécessaire à la préparation de la campagne et fournir des kits d'intrants aux agriculteurs durant la période de démarrage de la campagne.

N.B. : La prochaine rencontre sera réalisée le 14 mars 2023.